

## REUNION PETANQUE DU 14.10.2018

Salle des associations de Sugères – 9h30

Présents : CHAUSSIDIÈRE M, CHAUSSIDIÈRE R, GRANET R, VERDIER A, ASTIER G, BARRIÈRE P, JANY B, JANY G, DEPERT C, DEPERT H, DUPIN H, SALANON A, BUARD A, DOMME D, VANTALON L, CHEYNOUX G, RUFFIER J, CURTI J-Y, MENUT Y, BORY A, PEREZ D, BEAL A, CHABROL S, CHARBONNEL B.

Excusés : GUILLAUMON L, VIGIER G, PIRONON C, BOULAY E, BARRIÈRE C.

M le Président remercie les licenciés pour le bon fonctionnement des concours et du boulodrome.

Les décisions prises lors de cette réunion seront validées lors de l'Assemblée Générale 2018.

### 1- Calendrier 2019

Galette des rois : samedi 5 janvier 2019 à 14h30 au boulodrome

Le Grand Prix aurait lieu le samedi 29 juin 2019. La date est à confirmer. Magali se charge de centraliser les inscriptions et les repas.

Les 12h de Méméde : le dimanche 21 juillet 2019. Les inscriptions se feront auprès de Claude ou Roselyne (par sms de préférence).

### 2- Fonctionnement du boulodrome

M le Président annonce le décès de M Fernand BOUDAL, membre fondateur de l'association et propriétaire du bâtiment où se trouve le boulodrome.

L'association a un bail qui expire fin 2020 (1 500 €/an)

Déterminer la liste des personnes qui ont les clés du boulodrome : Serge, Claude, Gérard, Albert, José, Henri, Christian et Bruno. (à compléter)

Acheter un bon cadenas à chiffre

Pour la période hivernale : prévoir de fermer le boulodrome

a) Par un système de bâche : l'avantage est que l'été on peut les relever

b) Ou par des tôles bac acier déclassées

Bruno J se renseigne sur les prix

Attention : sécuriser la zone au-dessus bar.

### 3- Licences 2019

Nous ne connaissons pas encore le coût pour 2019.

En 2018, c'était 27 € pour la fédé.

Proposition licence 2019 : 40 €

Carte de membre : 25 € (c'est une condition pour avoir accès au boulodrome sans être licencié)

Nouveaux licenciés : 80 € (licence + tenue -tee-shirt, polo, sweet) + frais de mutation

**4- Entraînements au boulodrome**

Magali demande que la tranche 15h-17h le mercredi soit réservée à l'entraînement de la dizaine de jeunes.

Il faudrait déterminer d'autres jours pour les entraînements des séniors. L'hiver, le boulodrome sera chauffé, aussi ils pourraient utiliser la tranche 17h-21h, le mercredi.

**5- Date de l'AG 2018**

Elle est fixée au dimanche 25 novembre 2018 à 10h, salle des associations de Sugères. Roselyne est chargée d'envoyer les convocations papier.

Vérifier que chaque licencié à donner son n° de portable et son mail.

**6- Championnat**

Eric s'occupera de la Coupe de France en 2019, à la place de Gaétan et de la coupe des Clubs.

Fin de réunion 10h30